

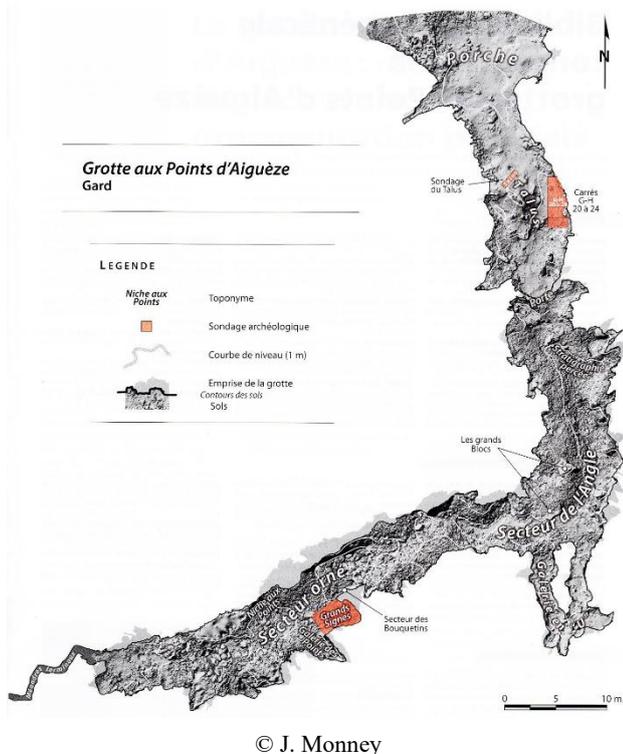
AIGUÈZE (Gard)

Grotte aux points

Classement au titre des monuments historiques en totalité, le 18/11/2024

La grotte aux Points se situe dans la partie médiane des Gorges de l'Ardèche, au niveau du rocher de la Cathédrale, proche du Cirque de la Madeleine. Elle s'ouvre et se développe en rive droite, dans le département du Gard, commune d'Aiguèze. Elle est située sur la parcelle cadastrale 000 / 0A / 0323, propriété de la commune de Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche). On notera qu'il est assez fréquent dans les Gorges de l'Ardèche qu'une commune soit propriétaire de parcelles dans une commune voisine, ceci correspondant généralement à des échanges anciens en lien avec la gestion sylvicole des parcelles communales. Compte-tenu de la proximité directe des départements du Gard et de l'Ardèche, la limite étant marquée par la rivière, la propriété d'une commune ardéchoise dans une commune gardoise et à l'inverse, est fréquente.

Cette grotte qui s'ouvre naturellement à la base de la corniche sommitale du canyon de l'Ardèche semble avoir été fréquentée de tout temps comme en témoignent de nombreux aménagements visibles dès son entrée. On la trouve mentionnée sous la dénomination « grotte Yves » dans des comptes-rendus d'explorations spéléologiques des années 1970. Lors d'une visite, réalisée le 7 novembre 1993 dans le cadre d'un travail d'inventaire des cavités naturelles des Gorges de l'Ardèche, Jean-Marie Chauvet, Éliette Brunel-Deschamps et Christian Hillaire, y ont identifié des figurations pariétales attribuables à la période du Paléolithique supérieur. Sa dénomination actuelle, désormais usuelle, fait suite à la découverte de ces figurations pariétales et plus particulièrement à l'une d'elles.



La grotte se présente sous la forme d'une galerie unique d'environ 110 m de développement qui présente un plan en « L » inversé depuis l'entrée vers le fond. La largeur moyenne de la galerie varie d'environ 5 à 7 m. La hauteur de voûte d'environ 4 m dans le porche d'entrée, varie de 2 à 3 m dans la première moitié du réseau, pour atteindre de 3 à 5 m dans la deuxième partie. La presque totalité du réseau montre de nombreux aménagements sous la forme d'anciennes constructions à l'avant du porche, d'une importante accumulation de sédiments au fond du porche et, à l'intérieur du réseau, de nombreux et volumineux tas d'épierrement répartis tout au long d'un cheminement qui permet de circuler sans encombre jusqu'au fond de la grotte. Ces aménagements témoignent d'une exploitation de la cavité à une période récente pour y extraire les sédiments terrigènes pour de probables aménagement de terrasses agricoles dans l'environnement direct du site. Cette pratique,

bien connue par ailleurs, est à mettre en lien avec la forte occupation des Gorges de l'Ardèche au cours de la période moderne et au début de la période contemporaine.

L'essentiel des figurations pariétales pouvant être stylistiquement attribuées au Paléolithique supérieur est composé de trois représentations vestigiales de bouquetins, d'une tête de cheval, d'une silhouette probable de bison, de deux grands signes bilobés, et de plusieurs ensembles de ponctuations interprétés depuis comme des points-paumes. Ce sont ces dernières figurations, visuellement très présentes, qui sont à l'origine du nom actuel de la grotte.



Secteur des signes, cheval n°7 © J. Monney

Après plusieurs années durant lesquelles la grotte Chauvet aura occupé le domaine de l'art pariétal Paléolithique, Julien Monney s'est engagé en 2011 dans l'étude de la grotte aux Points. Ce chercheur a conduit sur le terrain entre 2011 et 2021 un important programme de recherches pluridisciplinaires et diachroniques sur cette cavité, mais dont l'objectif principal portait sur l'art pariétal et son contexte de réalisation. Outre l'étude des sols et parois, il sera réalisé plusieurs fouilles qui révéleront également une occupation contemporaine des œuvres pariétales, fortement endommagée par l'utilisation historique du réseau. Les premiers résultats de cette recherche ont fait l'objet d'une publication monographique dans deux numéros spécifiques de la revue « Karstologia », n°72 en 2018 et n°73 en 2019, regroupant au total 13 contributions spécialisées au sein de 122 pages publiées.



Ensemble n°15 © J. Monney

Les recherches entreprises depuis 2011 ont largement révélé et documenté l'intérêt scientifique supérieur de ce site. Le dispositif associe à la fois des figurations animalières (bouquetins, cheval et bison) avec des signes bilobés et 59 points-paumes répartis en quatre panneaux. Il semble s'inscrire dans une filiation stylistique et chronologique directe avec une partie des œuvres de la grotte Chauvet ; il est très rare dans le domaine de l'art pariétal de trouver une telle synergie entre deux sites.